

Offre d'Emploi
Surveillant de Nuit (H/F)
CDD 12 mois
Temps Partiel - 0,80 ETP/ 30h/semaine



Présentation de l'Association

L'association ACAL est acteur majeur dans le champ de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion des publics démunis depuis 1961.

Chaque année, plus de 2000 personnes sont prises en charge par les 140 salariés qui œuvrent au quotidien à leur côté, au travers 2 pôles d'activités :

- Le Pôle Asile composé de 6 structures et services
- Le Pôle Famille et isolés composé de 7 structures et services.
- Le Pôle Insertion par le logement composé de 4 structures et services.

Nos établissements et services sont répartis sur l'ensemble du département des Pyrénées Orientales.

Animée par des valeurs humanistes et solidaires, basées sur des principes d'action tels que l'organisation apprenante, la participation de tous et l'initiative associative au service d'un territoire, l'ACAL a su s'adapter au besoin des personnes en difficulté.

Rejoindre l'ACAL, c'est partager notre engagement, nos valeurs et contribuer à votre développement professionnel, au sein d'un environnement porteur de sens.

Nous vous invitons à découvrir notre site Internet : www.acal.asso.fr

Contexte et motif du recrutement :

Etablissement concerné : Centre Parental « Le Rivage »

Pôle concerné : Pôle Famille et isolés

Motif du recrutement : remplacement d'une salariée en congé parental

Diplôme :

Titulaire du Titre Professionnel de Surveillant de Nuit

Missions :

Vous travaillez au sein d'une équipe pluridisciplinaire sur des missions de prévention et protection de l'enfance.

Vous aurez en charge d'assurer la sécurité des locaux et des personnes sur les temps de nuit, de réguler le collectif et de participer à l'étayage du lien mère/Enfant.

Expérience :

Expérience souhaitée en veille de nuit et dans le secteur de la prévention ou protection de l'enfance

Qualités professionnelles

Sens de l'écoute

Pratique de la relation d'aide

Pédagogie, régulation de groupes,

S'inscrire dans une dynamique d'équipe

Autonomie

Rémunération :

Définie selon les accords collectifs CHRS et selon expérience.

Date de prise de poste :

Poste à pourvoir début mai.

Lieu d'exercice :

Perpignan

Comment postuler :

CV + LM : rh@acal.asso.fr avant le 30/04/2021